

Flash - infos

MOT DU MAIRE



Vous êtes nombreux à nous faire part de votre mécontentement sur le fonctionnement de la fibre et de la téléphonie sur notre secteur. Nous le comprenons et, tout comme vous, nous le déplorons.

Après plusieurs échanges téléphoniques avec le Syndicat Intercommunal d'Électricité de l'Ain (SIEA), les éléments suivants sont à prendre en compte.

Aux alentours de 2012—2014, Toussieux a fait partie des premières tranches de travaux pour le déploiement de la fibre sur le département de l'Ain. Notre village ne comportait guère plus de 700 habitants et pour que le déploiement de la fibre au niveau du département – qui je le rappelle est le 1° département français à avoir autant investi pour déployer la fibre- soit le plus rapide possible et accessible à tous les Aindinois, il a été décidé par le SIEA de ne prendre en compte que la population existante sans projection démographique majeure.

De 2014 à 2021, Toussieux a vu sa démographie s'accroître en passant d'environ 700 toussinois à presque 1 200. Aujourd'hui les boîtiers de répartitions sont pleins et ne permettent plus d'ajouter de nouveaux câbles.

Le problème s'accroît avec les divisions parcellaires que nous ne contrôlons pas.

Le SIEA est bien conscient de tous ces problèmes, accentués par la crise sanitaire que nous traversons et la généralisation du télétravail. Aujourd'hui de nouvelles études sont lancées au niveau départemental sans préjuger de leurs aboutissements ni des communes bénéficiaires.

Il est vrai que, pour les boîtiers ADSL, nous sommes en bout de ligne puisque nous dépendons de Trévoux et, de ce fait, l'ADSL n'est pas aujourd'hui une alternative viable pour le télétravail.

Nous sommes donc bien conscients de ces problèmes, mais leurs résolutions nous échappent et ne dépendent pas de nous.

Nous resterons vigilants et opportunistes sur l'évolution de ce dossier.

Armand CHAUMONT

Agenda

08/05	Commémoration du 8 mai 45 (sans public)	Monument aux morts—TOUSSIEUX
27/05	Conseil Municipal (sans public)	Mairie—TOUSSIEUX

Mémo

Horaires de la déchetterie :

Du 1 avril au 30 septembre 2021 (jours fériés exclus) :

- ◆ du lundi au vendredi de :
 - ◇ 9h à 12h,
 - ◇ 14h à 18h
- ◆ le samedi de 9h à 18h.

Horaires de la bibliothèque :

- ◆ Le jeudi de 16h45 à 18h,
- ◆ Le samedi de 10h à 12h.

Horaires de la Commoderie :

- ◆ Le mercredi de 15h à 17h30,
- ◆ Le jeudi de 15h30 à 18h30,
- ◆ Le samedi de 10h à 12h.

Horaires de la Mairie :

- ◆ le mardi matin de 9h à 12h,
- ◆ le jeudi après-midi 14h à 17h30,
- ◆ le vendredi après-midi de 16h à 18h45.

Tél : 04 74 00 19 03

Courriel : mairie@tousieux.fr

Site internet : www.tousieux.fr

BUDGET 2021

Bilan 2020 : budget maîtrisé malgré les mesures sanitaires et les nouvelles dépenses inconnues induites par la nouvelle mairie (chauffage, électricité, entretien).

Les investissements ont été limités pendant cette période de changement d'équipe municipale, pour privilégier l'élaboration des futurs projets.

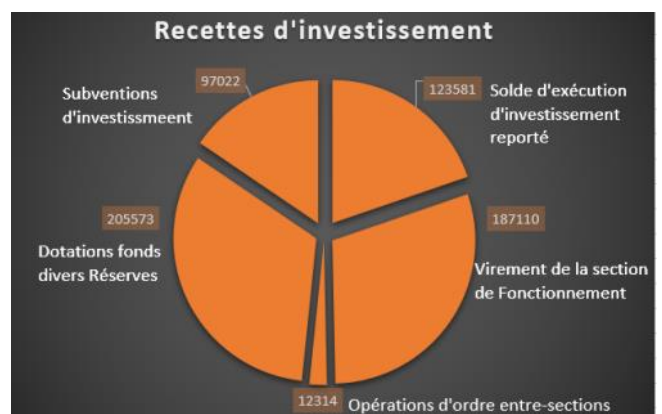
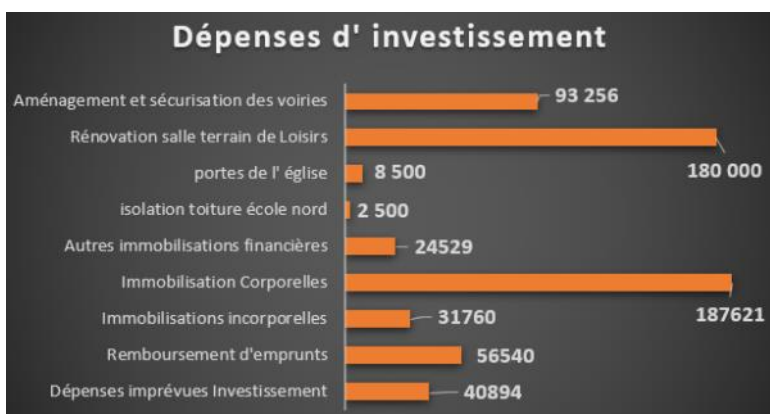
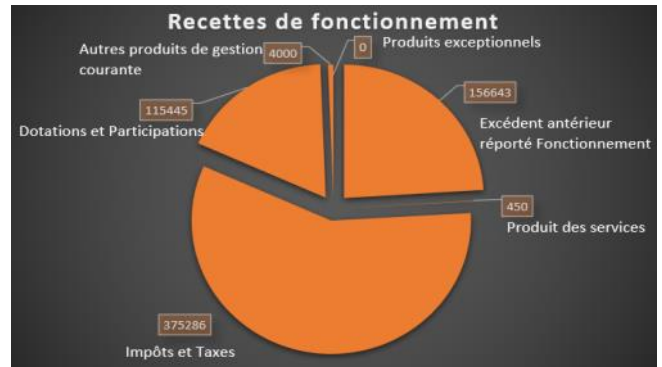
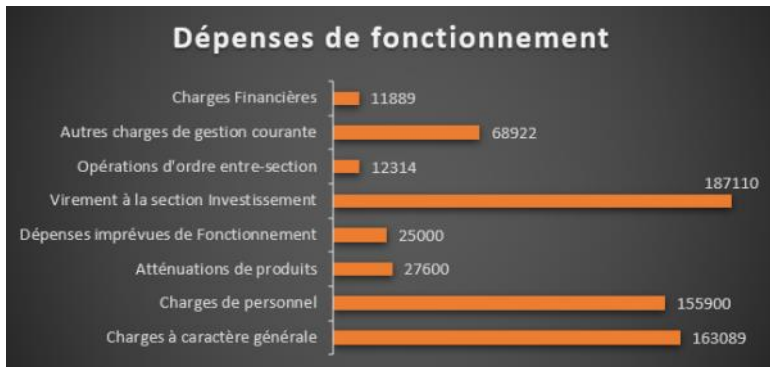
Fonctionnement : coût COVID : 7760 euros lié à l'achat des divers produits d'entretien (virucide, gel, distributeurs) et aux charges supplémentaires de personnel (heures de ménage, remplacement)

Investissements :

- Equipement de la 5 -ème classe
- Changement de la chaudière de l'école nord
- Engagement pour la révision du PLU
- Etudes projet centre village

Projets d'investissements 2021 :

- Rénovation et agrandissement de la salle des fêtes
- Etudes création d'un cheminement doux sécurisé le long de la RD66
- Changement des portes de l'église
- Isolation de la toiture de l'école nord
- Renouvellement du matériel informatique de l'école
- Poursuite de l'étude du projet centre village
- Poursuite de la révision du PLU



ÉTAT CIVIL



Eyleen BRUNET est née le 31 mars à Gleizé.
Elena BILLE est née le 4 avril à Lyon 4e.

Fonçant droit vers le bonheur, les béliers vous aimeront de tout cœur ...

Félicitation aux parents.

Le 29 avril 2021, le maire de Toussieux a célébré l'union de Pascal RICHE et Laurence KORLOFF.

Félicitation aux jeunes mariés.



DÉCLARATION IMPÔTS

Cette année, du fait de la crise sanitaire et afin d'éviter des mouvements de foule à l'intérieur du Parlement de la Dombes, il a été décidé d'en limiter l'accès.

Dans ce contexte, le service des impôts des particuliers **ne reçoit que sur rendez-vous téléphonique, ou sur rendez-vous physique** si nécessaire.

Les rendez-vous peuvent être pris sur le site internet impots.gouv.fr à la rubrique "contactez nous" ou depuis son espace particulier.

Les déclarations d'impôts seront adressées aux usagers par la Poste à partir du 2 avril.

La date limite de dépôt des déclarations papier est le 20 mai. La déclaration en ligne doit être souscrite avant le 26 mai pour les Aindiinois.

RELEVÉS DES COMPTEURS D'EAU

Avec la montée en puissance de la télérelève et de la photo-compteur, de moins en moins de relèves classiques sont réalisés et deviennent de plus en plus dispersés.

C'est en partant de ce constat que Suez Eau France a décidé de travailler avec la Poste pour réaliser ces relèves classiques et mutualiser les activités des agents de la Poste, lesdits agents connaissant très bien la commune, ses habitants.

Ces agents seront identifiés avec un badge permettant de comprendre que la Poste travaille comme prestataire de service de Suez.



ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALE ET RÉGIONALE



En raison de la crise sanitaire, les dates des élections ont été reportées aux dimanches 20 et 27 juin.

La date limite pour les inscriptions sur les listes électorales est désormais fixée au 14 mai 2021.

Une permanence dédiée aux inscriptions aura lieu le vendredi 14 mai de 8h à 10h à la mairie.



BIBLIOTHÈQUE

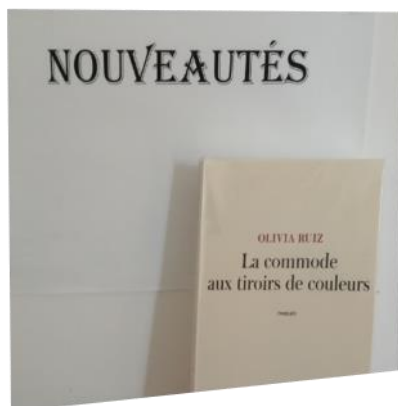
Petits et grands curieux des mots, qui aimez écouter et lire, ce message s'adresse à vous !

La bibliothèque municipale du village se trouve dans le bâtiment périscolaire, une porte à pousser et le sourire des bénévoles ou employés vous accueillent les jeudi soir et samedi matin.

Les nouveautés adultes ont fait leur entrée, succès garanti auprès de nos habitués.

Vous n'avez pas encore votre carte ?

Pas de soucis, venez nous voir et elle vous sera fournie gratuitement avec la présentation et le fonctionnement de la bibliothèque et de son réseau.



A bientôt !

Les bénévoles

Anne-Marie, Suzanne, Patricia, Florence, Aurélie, Edith, Hélène, Céline, Joëlle, Emelyne, Raphaël, Béatrice



ÉCHO DES ASSOS

C'est au mois de janvier que nous nous retrouvons habituellement pour notre Assemblée Générale, mais cette année, double-innovation.

Elle aura lieu **le 27 mai à 20h30**, en visioconférence.



Notre association, Toussieux Sports et Loisirs, existe depuis 2003 et vise à animer, organiser et encourager la pratique des activités sportives et de loisirs à Toussieux.

Nous proposons donc :

- des activités de loisirs, le jeudi après-midi (activités suspendues pour le moment au vu des recommandations sanitaires)
- de la marche, le dimanche matin
- des journées sportives (marche, course à pied, vélo) occasionnellement quand les conditions sanitaires le permettent
- le ToussiTrail (courses à pied sur 5, 12 et 18 km) et le PoussiTrail (courses pour enfants) le premier week-end de novembre

Si vous souhaitez participer à l'une de ces activités, en proposer de nouvelles, assister à notre Assemblée Générale, contactez-nous : toussitrail@free.fr



Nouveaux horaires !

A partir du mercredi 5 mai, la Commoderie ouvre ses portes les mercredis, de 15h à 17h30.

La commoderie est un lieu de vie et de services tenus par des bénévoles toussinois.

Elle propose :

- **La vente de produits locaux** : des légumes frais, du pain frais, des œufs, du fromage, des boissons, et bien d'autres produits d'épicerie ainsi que du vrac !
- **Un espace point relais pour vos services du quotidien** : repassage, pressing, couture, cordonnerie, timbres postaux. Déposez vos objets à réparer dans votre Commoderie et nous nous chargeons de les emmener chez des prestataires de qualité
- **Un lieu de vie** avec l'animation d'événements

Site : <https://toussieux.lacommoderie.fr/>

VOTRE AVIS COMPTE!

Consultation des habitants

Du 16 avril au 16 mai 2021

► Questionnaire sur notre site www.cc.dsv.fr



INFORMATION SÉCHERESSE



Le bassin « **Dombes - couloir de Certines** » est en **ALERTE**

MESURES DE RESTRICTION À RESPECTER



Interdiction d'arroser les stades, golfs (hors greens et départ de golf), de 9h à 21h



Interdiction de laver les façades (hors travaux préparatoires à un revêtement de façade et impératif sanitaire)



Interdiction d'arroser les pelouses, espaces verts et massifs fleuris de 9h à 21h



Interdiction de vidanger ou de remplir les piscines de plus de 5 m³ (hors appoint en eau en cours de saison et besoin de chantier en cours de construction)



Interdiction d'arroser les jardins potagers de 9h à 21h



Interdiction de laver les voitures (hors stations professionnelles)

Ces restrictions ne s'appliquent pas aux réserves d'eaux pluviales

Pour les professionnels (industriels, agriculteurs, pisciculteurs) et les collectivités, des dispositions spécifiques figurent dans l'arrêté préfectoral.

Le « **Flash-Info** » est rédigé par les membres de la Commission « **Communication** » du Conseil Municipal. Il est distribué dans vos boîtes aux lettres par les employés communaux